**LIEUX-DITS DE PLATEAU-des-PETITES-ROCHES (3è partie)**

*« J’aimerais* qu’il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources… De tels lieux n’existent pas, et c’est parce qu’ils n’existent pas que l’espace devient question, cesse d’être une évidence, cesse d’être approprié. L’espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner. *Le problème n’est pas d’inventer l’espace, encore moins de le réinventer* (trop de gens bien intentionnés sont là aujourd’hui pour penser notre environnement…*), mais de l’interroger, ou, plus simplement encore, de le lire ; car ce que nous appelons quotidienneté n’est pas évidence, mais opacité : une forme de cécité, une manière d’anesthésie. »* [Georges PEREC, Espèces d’espaces - 1974).

**La Dent de Crolles** qui domine le plateau des Petites Roches n’était pas encore nommée sur les cartes de Cassini, au 18è siècle. Pourtant, c’est le 2è sommet plus haut (2062m) du massif de Chartreuse, après Chamechaude (2082m). On parlait, en ces temps-là en Chartreuse, de SUM puis de SOM (petit ou grand) lorsqu’on évoquait les hauteurs, par exemple le Charmant Som (1867m), altération de Chalmensom (17è siècle). La Chartreuse (Chalm trousse) pourrait se traduire en prairie défrichée. On retrouve, dans ces toponymes, la base préceltique « calm » à l’origine du bas-latin calmis et de l’occitan calm signifiant haut plateau dénudé, aboutissant en charm en francoprovençal*. (Cf. Noms de lieux du dauphiné – J.C. BOUVIER).* Le nom de Dent de Crolles est, somme toute, assez récent, en lien avec la commune du Grésivaudan, Crolles, dont le sens du toponyme serait zone d’éboulis.

**Le Col du Coq (1434m)** est le plus haut col routier du Massif de la Chartreuse. Son nom était Jasserme en 1340, jasse étant un parc à bestiaux et *herme*, un terrain sauvage. Ce nom fut perdu au profit de « montagne du Col », puis col du Coq ; le nom *Coq* provient du substantif de l'[ancien français](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ancien_fran%C3%A7ais) *cuchet* (comme le col du cucheron en Chartreuse aussi*)*, lui-même issu du [gaulois](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gaulois_(langue)) *kukka*, désignant un sommet de forme arrondie (wiki). Une autre version avait été donnée par le Dr Guirimand : Col se prononçait Cô en patois local, et, au fil du temps, (comme pour l’orthographe de St Pancrasse) ce mot s’est transformé en Coq. Chacun choisira. Une chose est sûre : aucun rapport avec le tetra lyre, appelé aussi coq des bouleaux ou petit coq de bruyère, qui vit un peu plus haut du Col.

**Lieux-dits NON habités de Plateau-des-Petites-Roches**

**St Pancrasse**(*d’après un plan cadastral des années 1970*)

-*Aigue-belle* (belle eau), la *Combe du Four* (un document confirme son existence en 1315, des vestiges d’un vieux four à chaux y ont été découverts), le *Mollard et le Grand Journal* (terre qui demandait une « grande journée » de travail aux fermiers des Ayes,), les *Egot*s (prairies où des sources ont été captées, lieux humides). Au-delà du ruisseau de la Gorgette et des terrains qui le bordent, *les Rieux (*ruisseau, rivière) on trouve :

Le *Replat* (où se situent encore quelques granges abandonnées) *la Ville* (en prairie) et la *Sagnit* (lieu humide). *Villa*, dérivé de vicus, village en latin, était appliqué aux exploitations gallo-romaines, en premier lieu. Mais, par la suite, ce mot désignait aussi bien, un hameau, un groupe de maisons, ou un véritable village. On pourrait penser que c’est le lieu où les premiers habitants de St Pancrasse auraient pu défricher la forêt et implanter leur habitat ; le site s’y prêtait. L’origine du village serait, dans ce cas, bien plus ancienne que le 11è siècle. Rappelons que les reliques du Saint furent transférées au VIe siècle en Gaule (*Voir Lieux-dits à PPR,1ère partie/mars 2023*). Comme pour tous les autres saints martyrs, en Gaule, ce transfert a pu favoriser la consécration d’une église à celui-ci, et le développement d’un culte populaire.

En dessous de l’Eglise, on note :

Le *Mounard* (colline, tas de pierre), le *Mollard et les Côtes*, petite colline qui domine *Chaumeilles* (landes*)*où se trouvent une grange et une habitation secondaire*, et dessus Luisset,* Après Fontaine Froide*, les Frettes (*étymologiquement : cercle, renfort,synonyme de *Virole* ; recouvertes deforêt actuellement*).*

Certains lieux-dits non habités à cette époque le sont devenus, en partie,par la suitetels

Le *Grand Pré*, *Fontaine froide*, *Jacquetière et Rivaux,* situés près du centre du village*.*

**St Hilaire** *(d’après un plan de 2007/PNRC)*

En limite avec St Pancrasse, on trouve *les Combes et la Combe Reynaud.* Jean Gay de Combe y possédait sa maison et son étable en 1386. Au 15è siècle, c’était Joseph Reynaud, paysan tenancier de St Pancrasse qui y avait une maison.

*Mandière* vient du nom de la famille Mandier ; *la Grenette* vient de « grain » Il y a 100 ans environ, les prés étaient entretenus jusqu’au bec Margain. On cultivait du « petit grain » d’où le nom de « Grenette ».

*Cochet et Pierre Courbe, Chavanu, les Rieux* (le long du ruisseau des Terreaux), *Saussa et Granet,* important centre d’activité pastorale (r*uines de* *granges*) Granet était un village habité en 1389 par les familles Bral et Vial.

*La Bâtie* dont l’étymologie évoquerait l’existence d’un 1er château des évêques de St Hilaire au 10è siècle. *Merdaret* (signifiant bourbier) le long du ruisseau des Gandins.

*Pré bois Bossu, Dessus le Mas, Dessous le Château, Mollard et gros Buissons, les Meunières, les Côtes, Dessus les Châtains, La Moye (*signifiant marécage*), les Dioux (*villagedu nom de ses lointains habitants portant le nom de Guiou ou Guyoud en 1386*), Coulloud (Pré) et Gerbatière,* dont le propriétaire s’appelait Johanes Gerbe en 1386.

**St Bernard** *(d’après un plan de 2010 émanant du CEMAP***)**

*Plouret*(au-dessus du Prayer) :Vient de Prieuré, des moines augustins y auraient vécu au 12è et 14è siècle.

*Chenevarie :* lieu de terre à culture du chanvre, culture disparue du plateau.

*Les Viroilles* : le nom reste un mystère. La *Bournette*, *Bournay* étaient au 17è siècle des prairies. (De Borna=ruisseau). *Les Grattières* étaient encore exploitées par des bûcherons durant la 2è guerre mondiale.

*L’Olagnier*, en dessous de la Diat, dont l’étymologie signifierait noisetier, *les Archers* dont le nom viendrait d’une famille du Touvet, la famille *Archier* qui habitait à St Bernard au 13è siècle et y aurait construit une chapelle en 1517.

*Le Terrail*, *Massot, Montabond* (propriété d’un seigneur au 8è siècle).

*Majurat (Majeria, nom d’anciennes clôtures de pâturages), Cogne (sapinière)*

*Aux Feugères, Aux Feuges,* noms venant de fougères.

Cette liste non exhaustive des lieux-dits indique que la géographie avait, au départ, une importance primordiale dans le choix des noms (combes, ruisseaux, prairie, bois…) Le développement de la société a fait que d’autres éléments ont été pris en compte ensuite (type de cultures, bâtisse, nom de famille, etc…). Les lieux-dits étaient beaucoup plus nombreux par le passé.

*« Décrire l’espace, le nommer, le tracer, [...] une géographie dont nous avons oublié que nous sommes les auteurs*. Habiter un lieu, est-ce se l’approprier ? Qu’est-ce que s’approprier un lieu ? A partir de quand un lieu devient-il vraiment vôtre ? » (G.Pérec)

L’ADEPAL PPR – mai 2023 -

*Cf. « Si les Petites Roches m’étaient contées » et « Petites Roches sentiers d’histoire » de Bruno GUIRIMAND.*

*« Noms de lieux du Dauphiné » de Jean Claude BOUVIER.*

*« Vers une cartographie des lieux-dits » (1982) P.Dubuisson - Persée-*

*Addenda :*

*La noblesse et le clergé, pour lever les impôts avant la révolution française, avaient recours aux « terriers » (très nombreux aux 17è et 18è siècles), qui étaient parfois accompagnés de plans. Ils correspondaient à nos matrices cadastrales actuelles. Un terrier était un recueil d’impôts dus au seigneur, propriétaire des terres, par les paysans qui les exploitaient. Avant l'existence du* [*cadastre*](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cadastre) *créé par* [*Napoléon Ier*](https://fr.wikipedia.org/wiki/Napol%C3%A9on_Ier) *en 1807, les terriers étaient les seuls plans ou récits permettant de connaître les propriétés. La législation agraire qui suivit la révolution détruisit entièrement le régime féodal en faveur des censitaires et reconnut les biens communaux aux communes.*